



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



23111702

Déposé / Reçu le

22 AOUT 2023

Greffé
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0678 461 352**

Nom

(en entier) : **CAPRESE II**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Marnix 23, 5ème étage, 1000 Bruxelles**

Objet de l'acte : (Re-) nomination du commissaire

EXTRAIT DES DECISIONS ECRITES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE PRISES LE 29 JUIN 2023:

[...] Les décisions suivantes ont été adoptées:

L'actionnaire unique décide de renouveler le mandat de commissaire de la société, Mazars Réviseurs d'Entreprises SRL (B00021), avec numéro d'entreprise 0428.837.889, dont le siège se situe Avenue du Boulevard 21, boîte 8, 1210 Saint-Josse-ten-Noode, représentée par son représentant permanent M. Sébastien Schueremans (A02413), et ce avec effet immédiat, et pour une période de 3 ans qui prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire qui se prononcera sur les comptes annuels de l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2025. [...]

L'actionnaire unique décide de donner une procuration spéciale à Monsieur Christophe Tans et Madame Irene Florescu, pouvant agir séparément, tous deux employés d'Intertrust (Belgium) SA, afin de faire tout ce qui sera nécessaire en vue d'acter cette décision auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et afin de publier les décisions dans les annexes du Moniteur Belge.

Christophe Tans
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).